Date de publication : 05/02/2024

Envoyé en préfecture le 02/02/2024
Reçu en préfecture le 02/02/2024
Publié le
ID : 085-200059079-20240125-D15_01_2024-DE

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/01/2024

COMMUNE DE SEVREMONT
Numéro interne de l'acte : D15.01.2024

Objet : D15.01.2024 - REMBOURSEMENT DE FRAIS - Monsieur Paul ESTEPA

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 27
Présents : 24
Pouvoir : 1
Nombre de suffrages : 25

Date de convocation
18/01/2024

Date d'affichage
18/01/2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
../../....

et publication du :
../../....

L'an deux mil vingt-quatre, le ving-cinq janvier, à dix-neuf heures, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :
Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMET Anne-Claude, M. MARTINEAU Bernard, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, M. TETAUD Francis, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s) :
Mme BLOUIN Anaïs donne pouvoir à Mme BITEAU Alexandra

Etai(ent) excusé(s) :
Mme BLOUIN Anaïs, Mme LUMINEAU Catherine, M. PASQUEREAU Johann

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. CORNUAU Albert

Objet : D15.01.2024 - REMBOURSEMENT DE FRAIS - Monsieur Paul ESTEPA

Monsieur le Maire indique que Monsieur Paul ESTEPA, gérant du café des sports sur la commune déléguée de Saint-Michel-Mont-Mercure, a avancé les frais de location d'un grand château gonflable à l'occasion du Parcours de Noël le 16 décembre 2023.

Ces frais sont d'un montant de 161 €.

Monsieur le Maire propose de rembourser cette somme à Monsieur Paul ESTEPA.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés, la proposition de Monsieur le Maire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Albert CORNUAU

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Maire, Jean-Louis ROY

MAIRIE DE SEVREMONT 85700